

## **L'engagement féminin dans la Croix-Rouge de Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)**

### *Une réelle contribution à l'émancipation ?*

Pendant la Seconde Guerre mondiale, à l'heure où nombre de services publics belges mettent un terme, temporaire, à leurs activités, la Croix-Rouge de Belgique, en tant qu'institution humanitaire publique, refuse de fermer ses services. Elle maintient ses activités et occupe dès lors le premier plan sur la scène humanitaire belge. En raison de cette importance, nous avons jugé opportun de nous intéresser à ses actions et, plus particulièrement, d'observer la part prise par les femmes au sein même de l'institution. Cet angle d'approche permet ainsi d'atteindre deux objectifs : participer aux recherches scientifiques contemporaines portant sur les rôles des femmes en temps de guerre et soulever la question de l'émancipation féminine survenant au début du XXe siècle.

Etudiée sous la lumière de l'émancipation féminine ayant cours au milieu du XXe siècle, la Croix-Rouge offre une situation contrastée. A première vue, tout y paraît conforme à l'idéologie de l'époque : les femmes ont des compétences naturelles (compassion, altruisme...) qui les destinent à occuper une certaine place dans la société (mère au foyer, responsable d'œuvres de charité...). De même, les hommes possèdent d'autres aptitudes, également innées, les portant vers d'autres domaines sociétaux (travaux de force, direction d'entreprise...). Ainsi, au sein de la Croix-Rouge, les femmes sont-elles réparties dans des services à caractère principalement social (service social, bibliothèque d'hôpital...) ou médical (infirmières, ambulancières...), ces deux domaines demandant une capacité à se mettre au service des autres que seules les femmes détiennent, selon les principes de la société d'alors.

Néanmoins, la guerre engendre des difficultés qui ne peuvent être surmontées qu'en innovant et en quittant les normes : en raison du manque d'effectifs masculins, les femmes apprennent à conduire des voitures afin de pouvoir apporter aide et secours à la population belge. Le monde de l'automobile et de la mécanique a longtemps été fermé aux femmes et ne s'ouvre qu'exceptionnellement à certains membres féminins de la Croix-Rouge (regroupés dans le service *Motor-Corps*) et exclusivement en temps de guerre.

En outre, la société de cette moitié du XXe siècle place les femmes (il est entendu que celles-ci appartiennent à une classe sociale aisée) à des postes qui impliquent une responsabilité et un pouvoir relativement limités : œuvres humanitaires, postes subalternes et toujours sous la houlette d'un supérieur masculin. La Croix-Rouge conserve cette ligne de conduite en octroyant à des femmes, principalement bourgeoises, des postes dont l'influence est restreinte à un domaine particulier. Cependant, une nouvelle fois, les exigences de la guerre bousculent les habitudes et des membres féminins de l'institution sont promues à des directions de service. Afin de garder un maximum la répartition des rôles selon les genres, ces services restent dans des domaines « féminins ».

Ces quelques exemples illustrent un souhait tenace de la Croix-Rouge de respecter les normes en vigueur dans la société, tout en jonglant avec les situations inédites qui se présentent en ces temps troubles. Les discours théoriques de l'institution, diffusés notamment par le biais d'une revue, proclament donc une stricte répartition des rôles selon les genres tandis que plusieurs cas pratiques imposent de sortir des sentiers battus et de brouiller les frontières établies entre les hommes et les femmes. Suite à ces observations, est-il pertinent de comparer l'expérience des femmes dans la Croix-Rouge de Belgique, pendant la Seconde Guerre mondiale, à un « tremplin » favorisant une émancipation féminine ? Les différentes pistes relevées dans ce mémoire ne permettent pas d'apporter une réponse définitive : il s'agit plutôt de constats nuancés et relatifs à des cas précis étudiés au sein de la Croix-Rouge de Belgique.